



Fiche repère

Organisation et dynamiques spatiales des emplois du secteur de la logistique

La DRIEAT propose une étude à l'échelle communale de l'emploi logistique afin d'analyser **les dynamiques observées** sur les dix dernières années et d'identifier **les lieux de polarisation**. En 2024, la région Île-de-France totalise **211 880 emplois salariés** (hors recours à l'intérim) **dans le secteur logistique** (données Urssaf) dont plus de la moitié relève du secteur de la logistique terrestre et 20 % du conditionnement et entreposage. **Ces emplois ont progressé de 47 % entre 2014 et 2024**. En moyenne, on comptabilise **22 emplois logistiques par hectare de foncier mobilisé par cette activité**. Ce ratio, calculé à l'échelle régionale, masque de fortes disparités territoriales.

Secteur logistique

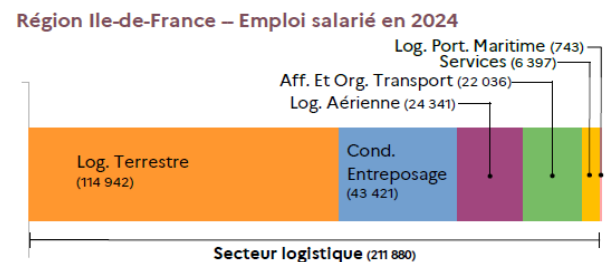
- 211 880** emplois salariés en 2024
- + 47 %** entre 2014 et 2024
- 54 %** dans la logistique terrestre
- 22 emplois / ha** de foncier mobilisé

Les emplois salariés du secteur logistique ont augmenté de 47 % entre 2014 et 2024

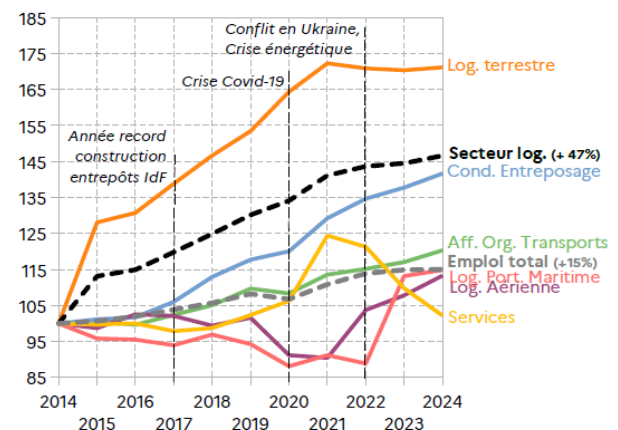
En 2024, selon les données de l'Urssaf, on dénombre en Île-de-France 211 880 emplois salariés dans un établissement dont l'activité principale relève de la logistique¹. **Plus d'un salarié sur deux travaille dans un établissement dont l'activité relève de la « logistique terrestre »** (54 %) et 20 % dans le « conditionnement et entreposage ». Du fait de l'implantation des deux aéroports internationaux de Roissy et Orly, la région Île-de-France est également caractérisée par un nombre d'emplois relativement important dans le secteur de la « logistique aérienne » (11 % des emplois logistiques de la région).

Entre 2014 et 2024, le nombre d'**emplois salariés dans le secteur logistique a augmenté de 47 %**, soit trois fois plus que dans l'emploi tous secteurs d'activités confondus (+ 15 %). Les sous-secteurs « logistique terrestre » et « conditionnement et entreposage », les plus pourvoyeurs d'emplois en 2024, enregistrent les plus fortes hausses d'emplois salariés entre 2014 et 2024 (respectivement + 71 % et + 42 %).

Fig. 1 211 880 emplois dans le secteur logistique en 2024, en hausse de 47 % depuis 2014



Evolution indicielle du nombre d'emplois salariés (base 100 en 2014)



¹ Des différences de comptabilisation des emplois salariés est observée entre les sources Urssaf et INSEE (Base tous salariés), notamment sur la comptabilisation des intérimaires : l'Urssaf considère l'intérimaire comme rattaché à l'entreprise d'intérim alors que l'Insee rattache l'intérimaire à l'établissement utilisateur. Cette différence peut conduire à des écarts notables entre les deux sources de données pour les secteurs d'activité ayant un recours important à l'intérim comme la logistique.

Voir « [Secteur stratégique de l'économie francilienne, la logistique regroupe 8 % des emplois salariés franciliens](#) », INSEE-DRIEAT, 2024.

Plus on s'éloigne de Paris, moins on comptabilise d'emplois dans le secteur logistique

Quatre couronnes logistiques ont été définies à partir des tracés routiers de l'A86, de la Francilienne et de l'enveloppe des territoires logistiques : petite couronne (intérieur de l'A86), moyenne couronne (entre l'A86 et la Francilienne), grande couronne (entre la Francilienne et l'enveloppe des territoires logistiques) et franges (au-delà de l'enveloppe des territoires logistiques).

En 2024, la **petite couronne logistique** totalise à elle seule **41 % des emplois salariés du secteur logistique** de la région Île-de-France et enregistre la **plus forte augmentation** du nombre d'emplois entre 2014 et 2024 (+ 51 %). Néanmoins, depuis 2022, on observe une baisse du nombre d'emplois dans le secteur de la « *logistique terrestre* » à l'échelle régionale, qui pèse sur le volume total des emplois de la logistique en petite couronne où ce sous-secteur est surreprésenté (68 % des emplois). La **moyenne couronne logistique**, caractérisée par une part importante du nombre d'emplois dans les secteurs « *conditionnement et entreposage* » et « *logistique terrestre* », affiche un gain de 45 % des emplois salariés du secteur logistique entre 2014 et 2024 avec une accélération¹ de cette augmentation depuis 2020. **Plus on s'éloigne de Paris, moins on comptabilise d'emplois dans le secteur logistique** (22 % au-delà de la Francilienne). Le nombre d'emplois salariés dans la logistique en **grande couronne logistique** croît de 40 % depuis 2014 (croissance inférieure à celle observée sur la région) et totalise ainsi près de 41 300 emplois en 2024 (soit 19 % des emplois logistique de la région) : plus d'un tiers de ces emplois relèvent du secteur « *conditionnement et entreposage* ». Enfin, **les franges logistiques** rassemblent seulement 3 % des effectifs salariés du secteur logistique de la région dont 77 % relèvent du secteur « *logistique terrestre* ».

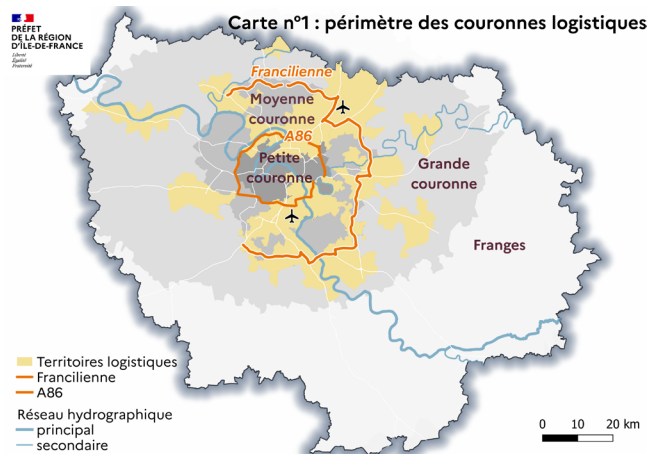
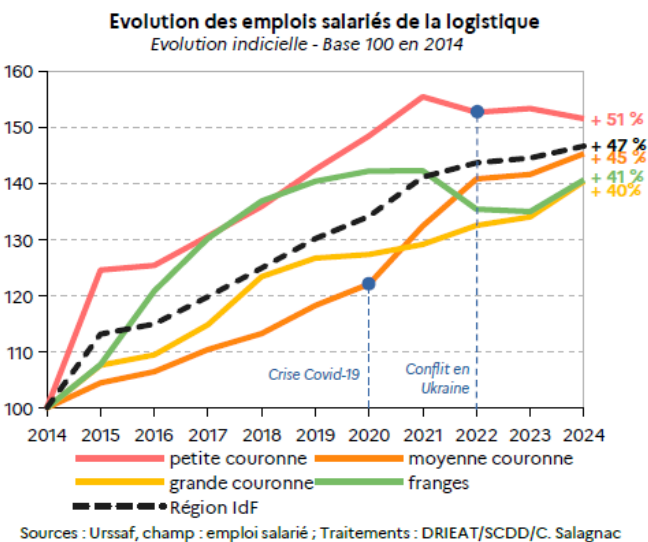
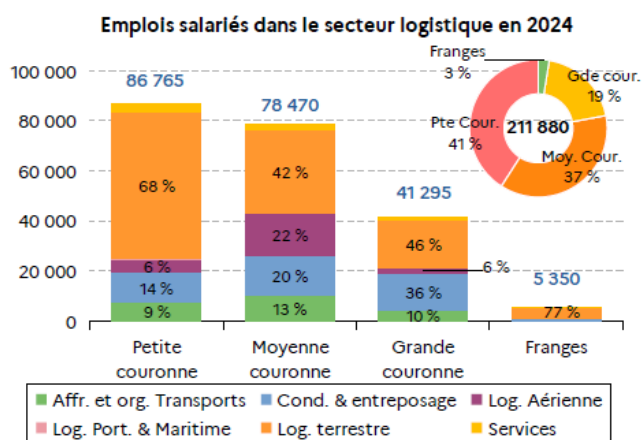


Fig. 2 En 2024, la petite couronne totalise 41 % des emplois salariés de la logistique de la région



Concentration des emplois du commerce de gros au cœur de l'agglomération

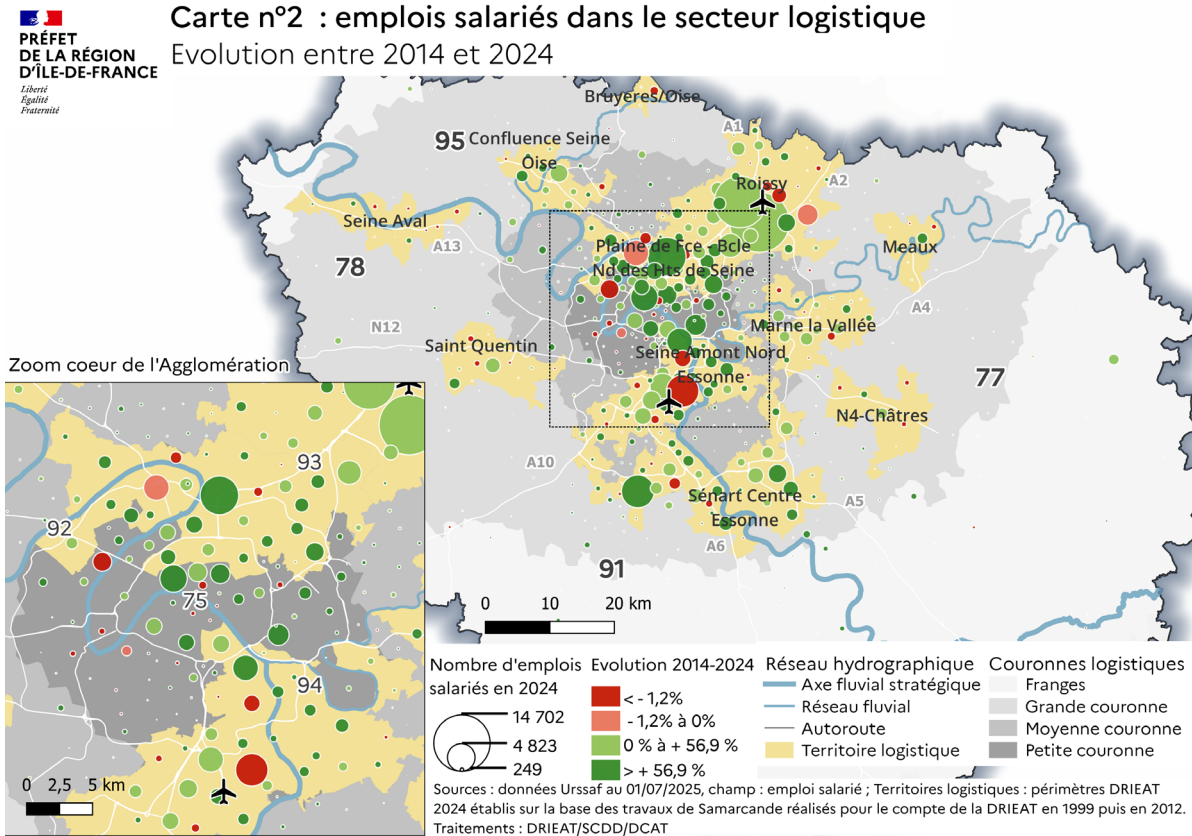
Le « *commerce de gros* » n'est pas rattaché au secteur de la logistique défini par l'INSEE et ne figure ni dans la publication partenariale INSEE-DRIEAT réalisée en 2024, ni dans cette étude. Néanmoins, la DRIEAT estime que 53 % des surfaces d'entrepôts logistiques relèvent du commerce de gros². Ainsi, si l'on ajoute les emplois salariés du commerce de gros au secteur logistique, on obtient **514 538 emplois salariés dans la région francilienne en 2024**. Ce secteur logistique « *élargi* » a progressé de + 19 % entre 2014 et 2024 (+ 5 % pour le commerce de gros). Sur les 302 658 emplois salariés que compte le secteur du commerce de gros en 2024, **63 % sont situés en petite couronne** dont 19 % à Paris.

1 L'accélération de la progression des emplois du secteur « conditionnement et entreposage » est également observée à l'échelle régionale depuis 2020.

2 Voir Fiche repère : « [Estimation du parc d'entrepôts logistiques en Île-de-France au 1^{er} janvier 2022](#) », DRIEAT, 2024

Géographie des emplois logistiques : des axes autoroutiers aux lieux de polarisation

En 2024, 72 % des emplois salariés de la logistique sont situés dans une commune traversée par une autoroute ou la Francilienne. Onze communes de la région francilienne enregistrent un gain de plus de 1 000 emplois dans le secteur logistique entre 2014 et 2024. Ces communes totalisent, à elles-seules, 27 % des emplois salariés du secteur logistique de la région Île-de-France en 2024.



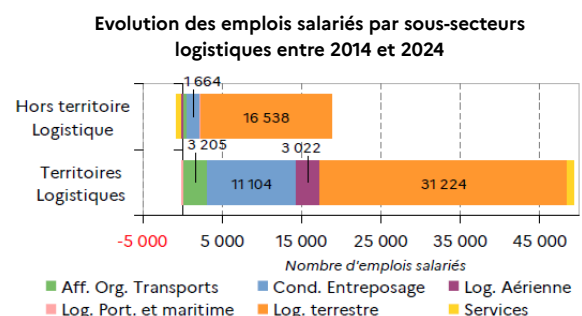
En 2024, 76 % des emplois logistiques sont concentrés dans onze territoires logistiques

La DRIEAT a défini onze territoires de concentration de l'activité logistique (voir *sources et méthodes et figure 3 ci-contre*). Deux tiers des emplois salariés du secteur logistique de la région francilienne sont concentrés dans **quatre territoires logistiques** dont 22 % pour le territoire de Roissy. Les territoires les plus dynamiques sont « Sénart Centre Essonne » dont le nombre d'emplois a quasiment doublé entre 2014 et 2024 et « Plaine de France – Boucle Nord des Hauts de Seine » (+ 77 %). L'emploi a **davantage augmenté en dehors des territoires logistiques** (+ 57 %), même si en volume, ces derniers ne représentent qu'un quart des effectifs de la région. Cette hausse se concentre principalement au cœur de la métropole, notamment dans Paris. En dehors des territoires logistiques, l'augmentation des emplois logistiques est portée quasiment exclusivement par le secteur « *logistique terrestre* » alors que dans les territoires logistiques, le secteur « *conditionnement/entreposage* » contribue également de manière significative à la hausse de ces emplois.

Fig. 3 Territoires de polarisation de l'emploi dans le secteur logistique

Territoire logistiques Périmètre 2024	Nb emplois salariés en 2024	Part en 2024	Evolution 2014-2024
Roissy	46 191	22 %	28 %
Seine Amont Nord Essonne	34 908	16 %	26 %
Plaine de Fce - Bcle Nd Hts Seine	34 195	16 %	77 %
Sénart Centre Essonne	24 808	12 %	96 %
Marne la Vallée	7 087	3 %	39 %
Confluence Seine Oise	5 838	3 %	47 %
Saint Quentin	3 325	2 %	7 %
N4-Châtres	1 898	1 %	12 %
Seine Aval	1 442	1 %	10 %
Meaux	1 403	1 %	55 %
Bruyères/Oise	957	0 %	- 2 %
Territoires logistiques	162 052	76 %	44 %
Hors territoire logistique	49 828	24 %	57 %
Région IdF	211 880	100 %	47 %

Sources : données Urssaf au 1^{er} juillet 2025 / Traitement : DRIEAT/DCAT



En moyenne, on comptabilise 22 emplois logistiques par hectare de foncier en Île-de-France : plus on se rapproche de Paris, plus la densité est élevée

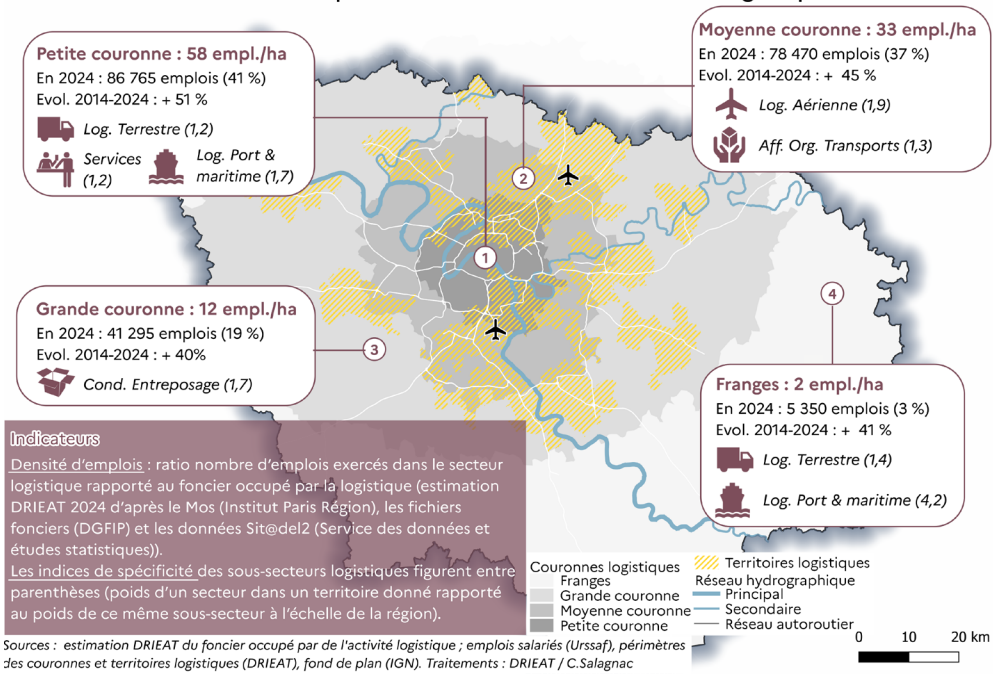
À l'échelle régionale, on comptabilise en moyenne **22 emplois dans le secteur logistique par hectare de foncier mobilisé par cette activité**. Plus on se rapproche de Paris, plus la densité est élevée : alors que ce ratio est de 58 emplois pour 10 000 m² en petite couronne, il atteint 33 emplois en moyenne couronne et 12 en grande couronne. Le type d'activité logistique exercé au sein de chacune de ces couronnes explique ces disparités : dans les territoires les plus denses, le sous-secteur « services » (activités de poste et de courrier) est sur-représenté alors que le sous-secteur « conditionnement et entreposage », nécessitant plus de foncier, caractérise davantage la grande couronne dont la densité est plus faible.

Fig. 4 Densité de l'emploi dans le secteur logistique (en nombre d'emplois par hectare de foncier)

Couronne logistique	Estimation DRIEAT du foncier occupé par la logistique (en ha)	Nombre d'emplois salariés dans le secteur logistique	Nbre d'emplois par ha
petite couronne	1 483	86 765	58
moyenne couronne	2 408	78 470	33
grande couronne	3 551	41 295	12
franges	2 297	5 350	2
Région IdF	9 739	211 880	22

Sources : estimation DRIEAT du foncier occupé par de l'activité logistique (Mos 2024, Sit@del2, Fichiers Fonciers) ; emplois salariés (Urssaf 2025)

Carte n°3 : une densité d'emploi contrastée selon la couronne logistique considérée



Sources et méthodes

Le secteur logistique correspond aux **six secteurs d'activités de la filière logistique** identifiée par l'INSEE (logistique terrestre, logistique aérienne, logistique portuaire et maritime, affrètement et organisation des transports, conditionnement et entreposage, services).

Territoires logistiques : périmètres de concentration de l'activité logistique définis en 1999 par la DRIEAT sur la base de critères spécifiques, mis à jour en 2012 puis en 2024 sur la base des données relatives à la construction d'entrepôts.

Pour en savoir plus :

L'État et la Région ont créé, en 2024, un Observatoire régional du Fret et de la Logistique en Île-de-France (**OFELIF**) dont l'objectif est d'améliorer et partager la connaissance sur la filière logistique francilienne, notamment en termes d'emplois.

- « Le foncier occupé par la logistique en Île-de-France, un développement des emprises 100 % logistiques qui se poursuit à un rythme soutenu », DRIEAT, 2025
- « Le foncier occupé par l'activité logistique en 2021 dans les zones « mixtes » en Île-de-France », DRIEAT, 2025